

Ville de Sautron

# Agenda 21

2012-2015



**Ensemble,  
construisons l'avenir**





**36** actions pour Sautron

# Sommaire

Chacune des 36 actions du programme Agenda 21 sautonnais est présentée dans ce livret qui se répartit en 13 objectifs stratégiques.



Les pictogrammes ci-dessous peuvent accompagner les actions.  
En voici la signification :

-  l'action répond à l'enjeu environnemental du développement durable
-  l'action répond à l'enjeu social du développement durable
-  l'action répond à l'enjeu économique du développement durable
-  l'action est un des coups de cœur de la collectivité

|  |    |
|--|----|
| <b>Edito</b> .....   | 2  |
| Rappel de la démarche .....  | 3  |
| <b>Axe 1</b> UN DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI VEILLE À LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS |    |
| Objectif 1 .....   | 4  |
| Objectif 2 .....   | 5  |
| Objectif 3 .....   | 6  |
| <b>Axe 2</b> UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE ET DIVERSIFIÉE   |    |
| Objectif 4 .....   | 7  |
| Objectif 5 .....   | 8  |
| Objectif 6 .....   | 9  |
| <b>Axe 3</b> UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE   |    |
| Objectif 7 .....   | 10 |
| Objectif 8 .....   | 11 |
| Objectif 9 .....   | 12 |
| Objectif 10 .....  | 13 |
| <b>Axe 4</b> UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES   |    |
| Objectif 11 .....  | 14 |
| Objectif 12 .....  | 15 |
| Objectif 13 .....  | 16 |
| Quiz .....   | 17 |
| Les éco-gestes chez moi ! .....  | 18 |
| Tableau de bord .....  | 19 |

## Ensemble, construisons l'avenir !

Chaque jour, l'actualité nous rappelle l'urgence à agir en faveur du développement durable pour préserver la planète et ses ressources qui nous sont vitales tout en favorisant le bien-être de tous dans une logique de progrès social et en assurant un dynamisme économique et la pérennité des activités. Je crois, comme l'a évoqué le Ministère de l'écologie, qu'à long terme il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Depuis le début de son mandat, l'équipe municipale a fait siennes ces préoccupations et a déjà mis en œuvre dans ses pratiques et ses opérations d'aménagements certains principes du Développement durable comme la réduction drastique des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, l'utilisation de papiers écologiques pour toutes ses publications ou encore la création de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) avec sa dimension sociale et intergénérationnelle. Mais pour aller plus loin, la Municipalité a décidé d'élaborer ce qu'il est convenu d'appeler un «Agenda 21 local» qui se traduit aujourd'hui comme vous allez le découvrir par un programme de 36 actions concrètes au bénéfice d'un avenir durable, équilibré et solidaire du territoire communal. Cet Agenda 21, voté au Conseil Municipal du 13 décembre 2012, est le fruit d'une vaste et longue concertation au travers de réunions et d'ateliers publics avec de nombreux acteurs de la ville. Je tiens à remercier chaleureusement de leur active participation et de leurs propositions constructives l'ensemble des citoyens, les élus, les services municipaux et les représentants du monde associatif sans qui rien n'aurait été possible et qui ont tous œuvré à la réussite de ce projet qui engage l'avenir de Sautron.

Au-delà de cette mobilisation et de la volonté d'exemplarité de la Municipalité, je tiens à rappeler que la collectivité ne peut pas tout et qu'atteindre totalement les objectifs du développement durable c'est aussi et surtout l'affaire de tous dans ses comportements au quotidien que ce soit en matière de déplacements, de traitement des déchets ou encore de consommation d'énergie. Chaque geste, ou plutôt chaque «éco-geste» compte. La ville de Sautron de demain ne peut se construire qu'ensemble aujourd'hui et j'espère que la lecture de ce programme d'action vous convaincra que le développement durable n'est pas synonyme de contraintes mais, au contraire, illustre de nouvelles valeurs de solidarité, d'innovation et de croissance porteuses d'espoir...

**Marie-Cécile Gessant, Maire de Sautron**

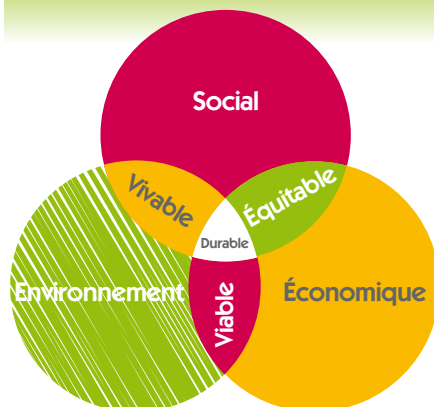
## Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le développement durable est un concept qui tend à «répondre aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs»  
(Rapport Brundtland 1987)

Trois piliers fondamentaux doivent être pris en compte pour penser le développement durable :

- Le pilier **social**, qui est l'objectif du développement durable
- Le pilier **économique**, qui est le moyen d'atteindre le développement durable
- Le pilier **environnemental**, qui est la condition de mise en œuvre du développement durable

## Rappel de la démarche



## Qu'est ce que l'Agenda 21 ?

C'est un programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle mise en œuvre par les collectivités pour répondre localement aux problématiques globales de développement durable, réparties en 5 finalités :

- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité et la protection des ressources naturelles
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Le projet sautronnais : un Agenda 21 partagé et concerté

L'Agenda 21 présenté dans ce livret est le résultat d'un processus mené durant l'année 2012 avec les habitants, les associations, les acteurs économiques, les agents municipaux et les élus. Il a été validé par un comité de pilotage, composé de leurs représentants, à chacune des phases d'élaboration ainsi que par le Conseil Municipal de Sautron.

Il est le résultat d'un travail mené avec près d'une centaine de participants tout au long de la démarche lors d'évènements publics et d'ateliers de concertation ouverts à tous.

Chaque année, l'avancement des actions sera évalué par le comité de pilotage. La commune fera également une demande de reconnaissance de sa démarche d'«Agenda 21 local» auprès du ministère en charge de l'écologie et du développement durable.

Le programme d'actions présenté dans ce livret se décline ainsi en **36** actions répondant à **13** objectifs stratégiques qui visent :

**AXE 1** : Un développement urbain qui veille à la qualité du cadre de vie et à l'épanouissement de tous

**AXE 2** : Une dynamique économique durable et diversifiée

**AXE 3** : Un engagement solidaire pour mieux vivre-ensemble

**AXE 4** : Une responsabilité environnementale pour la protection de la biodiversité et des ressources

Diagnostic de territoire

1<sup>er</sup> semestre 2011

Stratégie de  
Développement Durable

Mars à Juin 2012

Programme d'actions

Juin à Octobre 2012



Mise en oeuvre  
et évaluation

2013 - 2014 - 2015 ...

## UN DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI VEILLE À LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS



### Objectif 1 : CIRCULATION ET DEPLACEMENTS

#### Faciliter les circulations dans la ville et les modes de déplacements alternatifs à la voiture.

Cet objectif vise à agir pour sécuriser et désengorger les grands axes de circulation afin de préserver la commune des nuisances induites par un trafic dense et préserver la quiétude des habitants.

Il s'agit également de promouvoir des modes de transport alternatifs à la voiture, notamment entre les quartiers de la ville et vers les établissements scolaires.

#### Action 1 Repenser les déplacements automobiles dans la commune pour fluidifier les circulations / désengorger les grands axes

La Mairie étudie la réalisation d'un plan de circulation et la modification de la signalétique pour rendre la traversée de Sautron et la desserte des quartiers plus acceptable et confortable à tous modes de circulation.

#### Action 2 Améliorer la desserte en transports en commun et concevoir des lignes circulaires

La municipalité négocie avec la TAN pour élargir l'amplitude horaire des bus et engage des réflexions sur des lignes entre les communes périphériques. L'enjeu est de renforcer l'usage des transports en commun et accroître la mobilité d'une certaine catégorie de la population (personnes âgées, étudiants).

#### Action 3 Mettre en place le projet de déplacements doux développé par les Conseils de quartiers

De nouvelles voies piétonnes et cyclables sécurisées et agréables à utiliser vont être créées en réponse au projet développé par les Conseils de quartiers à la vue des besoins exprimés par les Sautronnais.

#### Action 4 Sécuriser les intersections par le fauchage des herbes sur 100 mètres

La mairie va assurer le fauchage et engage une discussion avec le Conseil général pour les voies départementales. L'action vise à assurer une meilleure sécurité et visibilité au niveau des carrefours pour favoriser une meilleure cohabitation des usagers.

## UN DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI VEILLE À LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS



## Objectif 2 : EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION

**Proposer une offre en infrastructures, équipements et services équilibrée et répondant aux besoins de la population.**

Pour relever le défi d'un développement urbain répondant aux besoins de tous, il apparaît essentiel que la croissance démographique soit accompagnée d'une adaptation constante de l'offre d'équipement et de services. L'objectif tend à permettre aux Sautronnais «d'habiter et de vivre à Sautron» dans une ville dynamique et pourvue d'équipements divers.

### Action 5 Réaliser une analyse prospective des besoins en nouveaux services et équipements

La Mairie va réaliser une étude qui permettra d'identifier les manques et les besoins, actuels et à venir, en services et équipements à la population. C'est un préalable à l'action de la Mairie nécessaire pour optimiser les investissements en équipements et services faits sur le territoire.

### Action 6 Faciliter l'installation d'une offre médicale spécialisée sur la commune

Une demande en offre médicale spécialisée est apparue lors de la concertation avec la population. La commune s'engage à faciliter leur installation par une aide à la recherche de locaux ou par des mécanismes d'incitation à l'installation.

### Action 7 Étendre l'offre culturelle de la bibliothèque

L'action vise à étoffer l'offre de la bibliothèque en offrant la possibilité d'emprunter de nouveaux médias (disques, vidéos...) ou en proposant de nouveaux services. Les attentes seront identifiées en concertation avec les usagers de la bibliothèque.

## UN DÉVELOPPEMENT URBAIN QUI VEILLE À LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS



### Objectif 3 : URBANISME DURABLE

#### Inciter l'émergence de constructions respectueuses de l'environnement et de l'identité sautronnaise

Pour relever le défi d'un développement urbain durable, tout en préservant le cadre de vie, il apparaît essentiel pour la commune de Sautron d'accompagner sa croissance en privilégiant la qualité du bâti.



#### Action 8



#### Ajouter au PLU de nouvelles règles visant au respect de l'environnement et de l'identité sautronnaise

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'outil permettant de règlementer l'aménagement du territoire sautronnais. La commune souhaite ainsi y intégrer des critères de constructions durables (matériaux, bilans énergétiques, thermiques, confort esthétiques), de densification maîtrisée (limitation des hauteurs de bâtiment), d'articulation entre les espaces de vie (habitations, commerces, espaces publics, voiries...) ou encore d'identité de «ville à la campagne» pour préserver le cadre de vie des Sautronnais tout en respectant l'environnement.



#### Action 9



#### Remettre le végétal au cœur de l'espace public et des projets d'urbanisation

L'action vise à embellir la ville et repenser la réalisation et l'implantation de certains espaces verts. Il s'agit de favoriser les plantations intelligentes dans les nouveaux projets d'urbanisation, assurer le renouvellement et la protection des plantations existantes et repenser les espaces verts publics.



### Objectif 4 : ECONOMIE RESPONSABLE ET EMPLOI

**Encourager le développement d'activités responsables et génératrices d'emplois.**  
L'objectif tend à intégrer la responsabilité sociale dans les activités du territoire. Cela passe notamment par l'exemplarité de la collectivité en tant qu'administration et employeur.

**Action 10**  **Mettre en œuvre la responsabilité sociale de la collectivité en veillant au bien-être et aux bonnes conditions de travail des agents**

La prise en compte par la Mairie de la Responsabilité Sociale concerne l'organisation de la collectivité, la gouvernance, l'engagement sociétal et environnemental, les relations et conditions de travail... Il s'agit pour la Mairie de viser l'exemplarité pour diffuser les bonnes pratiques sur le territoire.

**Action 11**  **Favoriser l'insertion et le maintien des handicapés au sein des effectifs de la collectivité et de ses partenaires pour être exemplaire**

L'action vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes handicapées et le maintien des agents devenus handicapés dans les meilleures conditions. Il s'agira également d'inciter les partenaires de la Mairie à faire de même par l'intégration de clauses particulières dans les marchés.



## UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE ET DIVERSIFIÉE



## Objectif 5 : AGRICULTURE DURABLE

### Valoriser l'activité agricole durable et de qualité

Pour tous les bénéfices qu'offre l'activité agricole au territoire, la commune souhaite valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants.

### Action 12 Soutenir la création d'un jardin pédagogique géré par l'Espace Jeunes

Un jardin pédagogique sera créé à proximité de l'Espace Jeunes, où les enfants, en lien avec les associations du territoire et le service «Espaces verts» pourront cultiver en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Ce jardin sera un outil de sensibilisation pour tous les publics «enfance et jeunesse» de la municipalité.

### Action 13 Privilégier au maximum la production locale pour la restauration scolaire

L'action vise à privilégier au maximum les produits locaux (Commune, Département, et Région), de qualité et de saison dans les repas scolaires.

## UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DURABLE ET DIVERSIFIÉE



### Objectif 6 : DYNAMISME COMMERCIAL

#### Préserver le dynamisme et la diversité des commerces du bourg.

La multiplicité et la qualité des commerces présents font de Sautron et particulièrement de la rue de Bretagne un axe dynamique et vivant. Il s'agit de veiller à la présence de commerces et services de proximité mais également de promouvoir un dynamisme commercial.

**Action 14**  **Mettre en place un marché hebdomadaire nocturne, avec des producteurs et artisans locaux et/ou biologique sous la Halle de la Linière.**

Un marché complémentaire au marché dominical se déroulera en soirée sous la Halle, valorisant des produits de qualité, locaux (circuits courts), bio, artisanaux et respectueux de l'environnement.

**Action 15**  **Renforcer le cœur de bourg pour en faire un véritable lieu avec commerces et terrasses**

Les services de la ville vont étudier la possibilité de renforcer le cœur de bourg pour en faire un véritable lieu de rencontres et de convivialité. L'enjeu est de dynamiser et faire vivre l'espace urbain au travers de commerces et d'installation de terrasses.

**UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE**



**Objectif 7 : CONSCIENCE COLLECTIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Promouvoir une prise de conscience collective des enjeux du Développement Durable pour préparer l'avenir.**

La connaissance des enjeux de Développement Durable par la population est nécessaire pour faciliter la réussite des actions qui seront menées sur le territoire dans le cadre de l'Agenda 21. Il apparaît important de sensibiliser et d'informer à tout âge et particulièrement la jeune génération.

**Action 16**  **Créer un espace permanent consacré à l'Agenda 21 et au Développement Durable sur le site internet et le journal municipal**

Ces espaces dédiés permettront d'apporter des informations aux habitants sur la démarche Agenda 21, sur la mise en œuvre des actions, sur les rendez-vous de concertation pour certains projets. Il apportera également des idées pratiques d'actions à mettre en œuvre «à la maison» ou encore relayera des expériences réussies.

**Action 17**   **Organiser régulièrement une opération «une naissance, un arbre»**

L'action vise à planter pour chaque naissance un arbre d'essence noble. La plantation sera l'occasion de sensibiliser petits et grands aux liens forts entre la vie humaine et l'environnement lors d'un événement convivial et intergénérationnel.

**Action 18**  **Intégrer dans le projet éducatif local les enjeux du Développement Durable**

La nouvelle génération doit être au cœur des projets pour construire leur avenir. Il est donc indispensable que les enjeux de la planète soient au cœur du projet éducatif des écoles et des structures éducatives de Sautron.



### Objectif 8 : LIENS SOCIAUX ET CIVISME

**Favoriser le partage et les liens entre Sautronnais (intergénérationnels et interculturels) et encourager à plus de civisme.**

Sautron souhaite valoriser les liens sociaux pour promouvoir la solidarité. Cet objectif vise à privilégier les actions et les événements locaux qui favorisent les échanges et les rencontres pour le «Bien Vivre Ensemble».

#### Action 19 Créer et animer un réseau de partage et d'échanges via une plateforme internet

Cette plateforme originale d'échange et de partage baptisée «Entre Sautronnais» est à votre disposition pour vous aider dans votre vie quotidienne (petites annonces, entraide et animation locale). Elle est accessible via l'adresse suivante : [www.entresautronnais.fr](http://www.entresautronnais.fr)

#### Action 20 Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation au stationnement gênant

Pour sensibiliser les automobilistes à plus de civisme, une information «stationnement gênant» sera déposée sur les voitures mal garées, en vue de rendre l'espace public accessible par tous.

#### Action 21 Favoriser l'organisation de rencontres conviviales et intergénérationnelles

Des événements conviviaux (pique-nique, fête de village, spectacle...), en lien notamment avec les structures pour les personnes âgées et les scolaires, seront organisés pour créer plus de contacts et d'échanges entre les générations. Il s'agit de favoriser les liens sociaux pour lutter contre l'isolement des personnes.



## Objectif 9 : PARCOURS RÉSIDENTIEL ET MIXITÉ SOCIALE

### Développer des solutions de logement pour favoriser la mixité sociale et le parcours résidentiel.

Cet objectif vise à diversifier le visage démographique de la commune, en vue d'assurer la présence de ménages actifs sur le territoire. Il s'agit également de permettre le maintien des personnes âgées dans la commune tout en répondant à leurs souhaits.



#### Action 22 Renforcer les services aux personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile

De nombreux services sont proposés aux personnes âgées telles que les repas à domicile ou les aides aux ménages. L'action vise à maintenir les personnes âgées le souhaitant, le plus longtemps possible chez elles en renforçant ces services (services culturels, aide à l'entretien des extérieurs, aux courses...).

#### Action 23 Créer une petite restauration à destination des personnes âgées isolées (Blanchardière et autres) pour prendre les repas en commun

Mise à disposition d'une salle à la Blanchardière sur le temps du midi et livraison de repas préparés par le chef de la cuisine centrale.

#### Action 24 Privilégier les opérations mixtes (accession, logement social, locaux d'activités...) pour toutes les constructions neuves

Le projet développé sur l'ancien site de la Carrosserie mélange habitats, services et activités. La collectivité va donc poursuivre le travail en appliquant ce modèle à l'ensemble des grands programmes urbains sautonnais à venir. Cela permet de densifier et donc limiter l'étalement urbain et les déplacements et favorise les consommations dans les commerces proches.

**UN ENGAGEMENT  
SOLIDAIRE POUR  
MIEUX VIVRE  
ENSEMBLE**



## Objectif 10 : ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

**Améliorer l'accessibilité de la ville, des équipements et des activités aux personnes à mobilité réduite.**

L'objectif tend à concrétiser les efforts en termes d'accessibilité des bâtiments mais également d'aller au-delà, sur l'espace public, les équipements et les activités proposées.

Il s'agit également d'ouvrir à tous les publics les activités culturelles, sportives et de loisirs, avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite.



### **Action 25** **Pérenniser la commission handicap pour poursuivre et développer le travail engagé**

Une commission consultative est concertée depuis 2011 en vue de la mise en accessibilité des établissements de la collectivité. Les compétences du groupe de travail vont donc être élargies en vue de construire un projet global pour répondre aux problèmes des personnes à mobilité réduite.

### **Action 26** **Favoriser l'intégration du handicap dans les activités des associations (au quotidien et lors d'évènements dédiés)**

L'action vise à intégrer les personnes handicapées dans le monde associatif, culturel, de loisir et sportif et d'élargir l'accès au sport des PMR (personnes à mobilité réduite) et ainsi favoriser la cohésion sociale et la connaissance du handicap par les valides.

# Axe 4

## UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES



### Objectif 11 : POLLUTION ET DECHETS

**Inciter l'ensemble des Sautronnais et des acteurs locaux à réduire au maximum les pollutions causées à l'environnement.**

Cet objectif vise à poursuivre et développer les efforts de la collectivité dans la maîtrise de ses rejets et de ses déchets mais également à inciter l'ensemble des acteurs locaux à agir à leur niveau.

**Action 27**  **Soutenir la création d'une «Association Bocage» pour sensibiliser les habitants, donner des cours de jardinage naturel, transmettre les savoir-faire...**

L'action vise à encourager la création d'une association ayant pour vocation d'aider, conseiller voire donner les moyens aux particuliers d'entretenir et valoriser leurs haies et leurs espaces verts privés de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

**Action 28**  **Créer une journée de ramassage des déchets**

Un grand nettoyage d'espaces publics sera organisé une fois par an pour sensibiliser la population et notamment les jeunes générations au tri et aux pollutions dans les lieux publics.

**Action 29**  **Remplacer les poubelles existantes par des poubelles de tri sélectif dans la ville et tous les lieux publics**

L'action vise à développer le tri sélectif pour faire naître de nouvelles habitudes à reproduire chez soi.

# Axe 4

## UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES



### Objectif 12 : BIODIVERSITÉ

#### Relier et mettre en valeur les espaces naturels et protéger la biodiversité.

La commune souhaite préserver et renforcer la présence de la biodiversité dans ses espaces naturels et dans les espaces urbanisés.

La richesse biologique des milieux dépend de leur capacité à échanger et à se propager sur le territoire. Les « coupures urbaines » telles que les voiries, les surfaces bâties ou les champs monocultivés représentent des freins importants à la biodiversité des milieux naturels. A l'inverse, les corridors écologiques tels que les trames bocagères représentent des milieux à protéger.

#### Action 30



#### Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée est un mode de gestion qui différencie l'entretien des espaces en fonction de leur utilisation et leur vocation. Cela permet de favoriser la biodiversité mais également d'optimiser les dépenses d'entretien pour la collectivité.

#### Action 31



#### Préserver et valoriser les haies bocagères

Inscrire dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) les résultats de l'étude paysagère effectuée par la commune.

#### Action 32



#### Protéger et développer la biodiversité en préservant des habitats pour la faune locale (ruches, niches, perchoirs, protection des habitats naturels en ville...)

La mise en place d'un plan de Protection de la faune locale permettra d'identifier les installations à prévoir pour favoriser leur cohabitation avec l'homme sur le territoire, tels que des niches, perchoirs, ruches...



# Axe 4

## UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES



### Objectif 13 : ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

#### Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et maîtriser les consommations énergétiques.

Les enjeux liés aux changements climatiques sont reconnus et il est aujourd'hui nécessaire d'agir à l'échelle locale pour lutter contre ce phénomène.

La meilleure énergie étant celle qui n'est pas produite, des solutions en termes d'économie d'énergie sont au cœur des actions choisies, au niveau individuel et collectif.

#### Action 33 Améliorer l'éclairage public, le réduire voire l'éteindre

La commune expérimente l'éclairage à la carte et veillera aux choix adéquats et économes des équipements d'éclairage public à chaque renouvellement (utilisation d'éclairage LED, éclairage réduit...).

#### Action 34 Sensibiliser la population sur les moyens d'économie d'énergie et étendre l'aide communale

Les aides existantes de la commune aux particuliers (panneaux photovoltaïques) vont être étendues et accompagnées d'une sensibilisation sur les moyens d'économie d'énergie au quotidien.

#### Action 35 Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité de la collectivité, de ses agents et de ses structures

La commune poursuit et développe les actions entreprises par les services dans leurs activités quotidiennes pour réduire leur consommation d'énergie, de ressources naturelles, de déchets par la mise en place d'une véritable démarche d'éco-responsabilité, pour montrer son ambition d'exemplarité.

#### Action 36 Inciter la population à la récupération de l'eau de pluie et à la réduction des consommations d'eau

Les aides existantes de la commune aux particuliers vont être étendues et accompagnées d'une sensibilisation sur les moyens d'économie en eau au quotidien.

## IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les points correspondants à chaque question indiquent l'énergie que vous économisez quand vous suivez les conseils. Pour chaque question, cochez oui ou non et entourez le nombre de points obtenus.

|    |   | Oui,<br>je fais                  | Non,<br>pas encore |
|----|---|----------------------------------|--------------------|
| 1  | Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles                      | <input type="checkbox"/> 2,5 pts | 0 pts              |
| 2  | Je ferme les portes des pièces les moins chauffées                          | <input type="checkbox"/> 2,5 pts | 0 pts              |
| 3  | Le thermostat est réglé à moins de 20°C                                     | <input type="checkbox"/> 5 pts   | 0 pts              |
| 4  | Le chauffage est en mode réduit pendant la nuit ou pendant mon absence      | <input type="checkbox"/> 3 pts   | 0 pts              |
| 5  | La température de mon eau chaude est réglée entre 55 et 60°C                | <input type="checkbox"/> 2 pts   | 0 pts              |
| 6  | Je privilégie la douche au bain   | <input type="checkbox"/> 1,5 pts | 0 pts              |
| 7  | J'ai un économiseur d'eau sur mon pommeau de douche                         | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |
| 8  | Je coupe mon chauffe-eau dès que je pars plus de 4 jours                    | <input type="checkbox"/> 2 pts   | 0 pts              |
| 9  | Je coupe l'eau de la douche pendant que je me savonne                       | <input type="checkbox"/> 1,5 pts | 0 pts              |
| 10 | J'ai choisi mon réfrigérateur / congélateur en classe énergie A ou mieux    | <input type="checkbox"/> 1,5 pts | 0 pts              |
| 11 | J'éteins totalement mes appareils, je ne les laisse pas en veille           | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |
| 12 | Je n'utilise pas de sèche-linge   | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |
| 13 | J'utilise uniquement des ampoules basse consommation dans toutes les pièces | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |
| 14 | Je mets un couvercle sur la casserole quand je cuisine                      | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |
| 15 | Je réchauffe mes plats au micro-ondes plutôt qu'au four                     | <input type="checkbox"/> 1 pts   | 0 pts              |

**TOTAL**

**+ de 21 points : Vous êtes un maître en énergie !**

Vous avez déjà fait beaucoup pour réduire vos consommations d'énergie. Aidez les autres à suivre les conseils et continuez sur cette lancée en appliquant de nouveaux éco-gestes (voir page suivante, «Les éco-gestes chez moi !»)

**Entre 16 et 20 points : Vous êtes apprenti en énergie**

Vous avez parfois du mal à économiser de l'énergie, mais pas toujours. Utilisez les conseils page suivante et vous serez surpris du résultat.

**Entre 0 et 15 points : Vous êtes novice en énergie**

Vous avez peut-être entendu dire que les économies d'énergie pouvaient bénéficier à votre portefeuille mais vous n'êtes pas allé plus loin. Ces conseils peuvent vous aider !

## LES ÉCO-GESTES CHEZ MOI !

Un éco-geste est un geste quotidien, souvent simple, que chacun de nous peut adopter pour diminuer son impact sur l'environnement. Voici ci-dessous quelques explications sur les éco-gestes du quiz, à reproduire à la maison !

### 1. Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles

Grâce au tri des déchets, vous pouvez diminuer les impacts des produits sur l'environnement et le gaspillage des matières premières. Agissez en effectuant le bon geste de tri (compostage, recyclage...).

### 2. Je ferme les portes des pièces les moins chauffées

Vous pouvez économiser 6% de l'énergie nécessaire au chauffage en fermant les portes. Utilisez des «boudins de portes» pour éviter les passages d'air.

### 3. Le thermostat est réglé à moins de 20°C

A chaque degré de moins sur votre thermostat, vous économisez 7% sur votre facture de chauffage !

### 4. Le chauffage est en mode réduit pendant la nuit ou pendant mon absence

Vous pouvez économiser jusqu'à 25% d'électricité en éteignant ou baissant le chauffage la nuit.

### 5. La température de mon eau chaude est réglée entre 55 et 60°C

Bien souvent réglée pour une température de 70°C, ce n'est pas économique et peut même être dangereux ! Néanmoins ne la baissez pas au dessous de 58° pour éviter un risque sanitaire.

### 6. Je privilégie la douche au bain

Une douche = 30 à 80 litres, un bain = 150 à 200 litres. Pensez-y !

### 7. J'ai un économiseur d'eau sur mon pommeau de douche

Ces équipements peuvent vous faire économiser jusqu'à 50% d'eau et d'énergie (chauffe-eau). Placez également des réducteurs de débit et des mousseurs sur vos robinets.

### 8. Je coupe mon chauffe-eau dès que je pars plus de 4 jours

Au-delà de 4 jours, oui, cela vaut le coup !

### 9. Je coupe l'eau de la douche pendant que je me savonne

Là encore, c'est une économie de 50% !

### 10. J'ai choisi mon réfrigérateur / congélateur en classe énergie A ou mieux

Un réfrigérateur/congélateur de classe A++ consomme 45% d'énergie en moins qu'un appareil de classe A, soit une économie de 375€ sur la durée de vie de l'appareil.

### 11. J'éteins totalement mes appareils, je ne les laisse pas en veille

La consommation des appareils mis en veille est comparable à une fuite d'eau : vous pouvez économiser jusqu'à 400kWh par an.

### 12. Je n'utilise pas de sèche-linge

La façon la plus économe de sécher le linge reste de le faire à l'air libre. En cas d'utilisation d'un sèche-linge, préférez un séchage plus long mais à température peu élevée.

### 13. J'utilise uniquement des ampoules basse consommation dans toutes les pièces

En remplaçant une ampoule incandescente de 60W par une ampoule basse consommation de 15W, vous obtenez la même lumière pour une consommation d'électricité 4 à 5 fois moins importante. De plus elle dure jusqu'à 15 fois plus longtemps et le surcoût à l'achat est amorti.

### 14. Je mets un couvercle sur la casserole quand je cuisine

Vous pouvez économiser 25% de l'énergie nécessaire à la cuisson en laissant un couvercle sur une casserole, cela permet également de moins utiliser la hotte.

### 15. Je réchauffe mes plats au micro-ondes plutôt qu'au four

Le four à micro-onde consomme moins d'énergie pour réchauffer un plat qu'un four traditionnel qui consomme beaucoup pour atteindre la bonne température. En revanche, pour la cuisson son usage est à éviter.

Pour aller plus loin, visitez les sites de «Familles à énergie positive» en Pays de Loire et dans d'autres régions (quiz et guides des 100 éco-gestes sur <http://rhone.familles-a-energie-positive.fr>).

## Tableau de bord

■ Action à lancer

■ Action démarrée

|    |   |   |   |
|----|---|---|---|
| 1  | Repenser les déplacements automobiles dans la commune pour fluidifier les circulations / désengorger les grands axes                    |   |   |
| 2  | Améliorer la desserte en transports en commun et concevoir des lignes circulaires   | ■ |   |
| 3  | Mettre en place le projet de déplacement doux développé par les Conseils de quartiers   |   | ■ |
| 4  | Sécuriser les intersections par le fauchage des herbes sur 100 mètres   | ■ |   |
| 5  | Réaliser une analyse prospective des besoins en nouveaux services et équipements  | ■ |   |
| 6  | Faciliter l'installation d'une offre médicale spécialisée sur la commune  | ■ |   |
| 7  | Étendre l'offre culturelle de la bibliothèque   | ■ |   |
| 8  | Ajouter au PLU de nouvelles règles constructives visant au respect de l'environnement et de l'identité sautonnaise                      |   | ■ |
| 9  | Remettre le végétal au cœur de l'espace public et des projets d'urbanisation  |   | ■ |
| 10 | Mettre en œuvre la responsabilité sociale de la collectivité en veillant au bien-être et aux bonnes conditions de travail des agents    | ■ |   |
| 11 | Favoriser l'insertion et le maintien des handicapés au sein des effectifs de la collectivité et de ses partenaires pour être exemplaire |   | ■ |
| 12 | Soutenir la création d'un jardin pédagogique géré par l'Espace Jeunes   | ■ |   |
| 13 | Privilégier au maximum la production locale pour la restauration scolaire   |   | ■ |
| 14 | Mettre en place un marché hebdomadaire nocturne, avec des producteurs et artisans locaux et/ou biologiques sous la Halle                | ■ |   |
| 15 | Renforcer le cœur de bourg pour en faire un véritable lieu avec commerces et terrasses  | ■ |   |
| 16 | Créer un espace permanent consacré à l'Agenda 21 et au Développement Durable sur le site internet et le journal municipal               |   | ■ |
| 17 | Organiser régulièrement une opération «une naissance, un arbre»   | ■ |   |
| 18 | Intégrer dans le projet éducatif local les enjeux du Développement durable  | ■ |   |
| 19 | Créer et animer un réseau de partage et d'échanges via une plateforme internet  |   | ■ |
| 20 | Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation au stationnement gênant   | ■ |   |
| 21 | Favoriser l'organisation de rencontres conviviales et intergénérationnelles   | ■ |   |
| 22 | Renforcer les services aux personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile  | ■ |   |
| 23 | Créer une petite restauration à destination des personnes âgées isolées (Blanchardière et autres) pour prendre les repas en commun      | ■ |   |
| 24 | Privilégier les opérations mixtes (accession, logement social, locaux d'activités...) pour toutes les constructions neuves              |   | ■ |
| 25 | Pérenniser la commission handicap pour poursuivre et développer le travail engagé   | ■ |   |
| 26 | Favoriser l'intégration du handicap dans les activités des associations (au quotidien et lors d'événements dédiés)                      | ■ |   |
| 27 | Soutenir la création d'une « Association Bocage » pour sensibiliser les habitants, donner des cours, transmettre les savoir-faire...    | ■ |   |
| 28 | Créer une journée de ramassage des déchets  | ■ |   |
| 29 | Remplacer les poubelles existantes par des poubelles de tri sélectif dans la ville et tous les lieux publics                            | ■ |   |
| 30 | Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts   | ■ |   |
| 31 | Préserver et valoriser les haies bocagères  |   | ■ |
| 32 | Protéger et développer la biodiversité en préservant des habitats pour la faune locale  | ■ |   |
| 33 | Améliorer l'éclairage public, le réduire voire l'éteindre   |   | ■ |
| 34 | Sensibiliser la population sur les moyens d'économie d'énergie et étendre l'aide communale  | ■ |   |
| 35 | Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité de la collectivité, de ses agents et de ses structures                                      |   | ■ |
| 36 | Inciter la population à la récupération de l'eau de pluie et à la réduction des consommations d'eau                                     | ■ |   |